

## 66

La révolution culturelle qui s'est opérée entre 1965 et 1975 s'est très fortement fait sentir aux deux extrémités de la vie.

## 77

vertigineuse des taux de crémation au milieu des années 1970, en une décennie une page de l'histoire du gouvernement de la naissance et de la mort a été tournée : la révolution culturelle qui s'est opérée entre 1965 et 1975 s'est très fortement fait sentir aux deux extrémités de la vie. Ses conséquences politiques, idéologiques, anthropologiques et culturelles n'ont toutefois pas été suffisamment prises en compte, ni sa cohérence suffisamment examinée. Que nous apprennent ces deux moments de l'existence et les transformations qui les ont affectés sur le rôle que la nature et le corps sont appelés à jouer aujourd'hui pour définir l'individu idéal ?

En raison d'un pur effet de position dans l'espace social, certains agents sociaux apparaissent aujourd'hui particulièrement actifs dans ce travail de réassignation identitaire par le corps. Car cet ouvrage, enfin, porte moins sur ceux qui sont porteurs de ces identités (c'est-à-dire virtuellement sur chacun d'entre nous) que sur ceux qui se livrent à cette identification par l'incarnation. Ce travail est en effet exercé par un « tout petit monde » apparemment, mais qui l'applique à tous ceux qui passent entre ses mains, c'est-à-dire désormais, en vertu de l'histoire récente de la naissance et de la mort, à la *quasi-totaleité des naissances et aux deux tiers des morts...* Ce « tout petit monde » s'impose à presque tout le monde. Si la nébuleuse idéologique qui se dessine à travers le gouvernement par la chair constitue une nouvelle *épistème*, certains agents sociaux en sont clairement à l'avant-garde. Ils sont donc traités ici comme de véritables « agents de civilisation », diffusant un produit culturel bien particulier. Leur importance historique provient du fait qu'ils sont porteurs d'une formule de compromis entre deux rapports à la corporeité et deux définitions de l'individu qui semblent aujourd'hui intenables. L'identité sociale des « agents de civilisation » d'aujourd'hui ne laissera alors pas d'étonner par sa relative modestie. Le caractère pressant de l'activité sociale que réquisitionne, un peu partout dans le monde social, l'incessant travail d'identification en apparaîtra d'autant plus évident.

Et pourtant, ces agents spécifiques ne font pas tout. Il s'avère que le grand cœur des profanes bricole aussi. Au cœur de l'artifice, ils ne cessent de mimer la nature. Ils la convoquent chaque fois qu'il est possible pour donner un surcroît de légitimité à ce qu'ils sont en train de faire. Que s'est-il donc passé pour que se répande un peu partout une réflexivité nouvelle sur la matérialité de la chair comme lieu névralgique du travail sur soi et comme support identitaire majeur ? Que s'est-il donc passé pour que le support corporel serve de métonymie infiniment désirable pour penser le « tout » de l'autre et de soi-même ? Cette évolution n'est que la partie visible d'un *iceberg en mouvement depuis cinquante ans*. C'est lui qui fait l'objet du présent ouvrage. •

le regard dans cette affaire à la naissance et à la mort, et, accessoirement, à la filiation ? Choisir ces deux moments de l'existence comme observatoire privilégié – l'effet d'un hasard à l'origine – s'est en effet révélé très rapidement et très durablement heuristique.

Rapprocher la naissance de la mort, malgré la gageure que cela représente, permet en effet, en échappant à la monographie si fréquente sur ces sujets, de viser d'emblée une possible généralisation, en appréhendant *ce qui peut faire système* dans l'administration des individus, du point de vue de leur rapport à leur dimension physique. Cette posture avait par ailleurs d'autant plus de chances d'être heuristique que ces deux moments de « passage », ici entre vie et non-vie, ont ceci de commun que, contrairement à l'entrée dans l'âge adulte ou l'accès à l'état matrimonial, par exemple, ils marquent l'*entrée dans ou la sortie de la communauté humaine*. C'est un moment névralgique de définition de leur identité par cette même communauté, comme Luc Boltanski l'a rappelé à propos de la naissance :

*Il n'existe pas de société dans laquelle les nouveaux êtres humains ne soient pas, non seulement reçus, sur le mode de la passivité, mais aussi activement confirmés dans leur appartenance à la société des humains qui les accueillent au moyen de gestes, de rites, qui sont autant de marques de reconnaissance de leur humanité et qui accompagnent leur insertion dans des collectifs, c'est-à-dire dans un ensemble de rapports symboliques<sup>4</sup>.*

Car sur ces seuils gravitent des êtres souvent considérés comme « déjà vivants » et « déjà là » (avant la naissance), ou « encore un peu vivants » et « encore là » (après la mort) : bref, comme déjà, ou encore, dans la communauté des vivants.



Ces moments de passage ont toujours été entourés de rites et de cérémonies, laïques aussi bien que religieuses, qui perdurent sous des formes diverses. Dans les sociétés traditionnelles, de surcroît, c'est aux mêmes agents qu'était confiée leur garde : les prêtres, bien sûr, mais d'autres figures aussi, plus spécifiques (car les premiers administrent tout autant les autres grands passages de l'existence), comme la « femme-qui-aide<sup>5</sup> » : celle qui lave puis enveloppe les morts, comme elle lave et enveloppe les nouveau-nés. La dissociation progressive de ces deux fonctions, redistribuées entre des agents sociaux différents serait même un indice de la déstructuration du « monde que nous avons perdu ». Or ce sont encore aujourd'hui des agents *sociologiquement et socialement similaires*, on va le voir, qui administrent ces entrées et sorties. Mais ils ont bien changé.

Le lien entre administration de la naissance et de la mort s'est d'ailleurs vérifié de manière spectaculaire depuis un demi-siècle. De la légalisation de la contraception en 1967 à celle de l'avortement en 1975 (pour la France), de l'introduction de la notion de « mort cérébrale » en 1968 aux premiers mouvements en faveur du suicide assisté et à la progression

4. Luc Boltanski, *La Condition fœtale. Une sociologie de l'engendrement et de l'avortement*, Paris, Gallimard, 2004, p. 63.

5. Yvonne Verdier, « la femme-qui-aide », in *Façons de dire, façons de faire*, Paris, Gallimard, 1979, p. 106 sq.

# Accueillir un enfant nécessite-t-il de lui assigner un genre?

D'UN PREMIER ÉNONCÉ PERFORMATIF AUX DÉNONCIATIONS INTERSEXÉE.

D'où je parle ? (*Je me situe donc dans un champ de savoir situés. [Haraway]*)

Contrairement à la plaquette, à l'argumentaire du colloque, je ne suis pas sociologue et donc pas tout à fait dans l'étonnement de la recherche ; j'ai bien fait quelques études en sciences sociales qui m'aident à penser, et aujourd'hui, je ne suis pas non plus infirmier même si effectivement c'est cette profession qui m'assure des revenus et me fait avoir quelques connaissances du monde hospitalier. Je ne suis pas parent.

**L**e « je » que j'emploierais dans cette communication est celui d'une personne intersexée, une personne militante au sein d'associations (Le collectif *Intersexes et Alliées*, le *Groupe d'Information et de Soutien sur les questions Sexuées et sexuelles*), qui utilise ici des catégories politiques « l'intersexuation, personnes intersexées, inter\* ». *Catégories qui révèlent de nombreux discours, de régimes discursifs et de dispositifs de pouvoir* [Foucault].

Comme beaucoup de personnes en situation d'intersexuation, personnes intersexées, je suis passé par de nombreuses épreuves depuis ma naissance.

On ne naît pas garçon, on le devient ou pas...

Mon acte de naissance dit Mathieu, sexe masculin.

Je ne crois pas que mon assignation de genre fut une épreuve pour mes parents, ils auraient pu choisir un prénom neutre, ils étaient assez convaincus de ma masculinité à venir.

Donc, assigné garçon, élevé comme tel par des parents protecteurs.

La question de mon changement de « sexe » fut quand même posée entre médecins. À l'époque, les parents ne bénéficiaient pas de l'accès à l'ensemble des courriers qu'ils s'envoyaient. Heureusement, peut-être, pour eux.

On y retrouve les questionnements des médecins :

« *Cet enfant sera difficilement virilisable* » ; « *le caryotype est naturellement normal et confirme qu'il s'agit bien d'un garçon* » ; « *la génitographie ne montre pas la présence de vagin* ».

77

Un vrai sexe, pour un garçon, c'est un pénis qui peut pénétrer de préférence un vagin et c'est un pénis qui permet de pisser debout. On retrouve cela aussi dans les dossiers médicaux et dans la tête de beaucoup de gens encore...

77

Cela a pris neuf mois pour déterminer mon « vrai sexe ».

Mais cela n'était pas suffisant pour la médecine. Un vrai sexe, pour un garçon, c'est un pénis qui peut pénétrer de préférence un vagin et c'est un pénis qui permet de pisser debout. On retrouve cela aussi dans les dossiers médicaux et dans la tête de beaucoup de gens encore...

Alors on traite. Oui, mais traiter quoi ? Quelle pathologie ? Quelle est la nécessité médicale ?

Mes traitements hormonaux ont virilisé mon corps, mais ils ont des inconvénients... Comme l'accélération de la croissance osseuse qui risque de bloquer la croissance tout court et le déclenchement d'une puberté précoce... À 9 ans pour moi.

J'ai aussi subi huit interventions entre 2 ans et demi et 8 ans... pour fabriquer leur sexe mâle ! Un technopénis [Preciado]. Aujourd'hui je ne me présente pas à vous en victime ni trop en colère. Pourtant, aujourd'hui je parle de mutilations et de violences volontaires au sujet de ces actes.

À 8/9 ans, je me suis posé la question comme beaucoup d'enfants « *et si en vrai j'étais une fille* », mais c'était un peu tard. La chirurgie est passée par là et la puberté n'allait pas tarder. Personnellement, je n'étais pas convaincu de mon genre et j'avais compris bien tôt ce que devait faire un garçon... alors j'ai, par la suite, participé pleinement à la construction de ma masculinité [Connell], peut-être pour ne pas décevoir mes parents, déjà qu'ils n'ont pas eu un garçon comme les autres !

On ne déçoit pas ses parents.

J'ai fait du sport, beaucoup de sport, même un sport études, j'ai commencé à 15/16 ans une vie sexuelle comme il faut pour suivre les attendus de la masculinité hégémonique (des muscles, de la force, l'esprit de compétition, gagné...) pourtant... j'aime bien pisser assis, et je ne dirais pas la suite, j'exerce mon droit à la vie privée.

Mais je peux vous garantir aujourd'hui que ces interventions et traitements essentiels à la construction de ma subjectivation politique auraient dû attendre un âge où j'aurais pu exprimer une forme de consentement. Peut-être aurais-je souhaité ma techno-bite, peut-être pas?

Je vous parle de mon parcours, mais vous trouverez plein de parcours de personnes inter\*, assignées femme pour qui la chirurgie consista à construire un vagin pénétrable...

Je suis passé aussi par un peu la nécessaire psychothérapie à l'âge adulte et je dois régulièrement consulter pour « des vérifications de plomberie », terme très humanisant qu'utilisait un chirurgien pour expliquer les choses de ma vie à mes parents.

Je ne suis pas seul, il existe un mouvement intersex. Tout cela pour arriver à la formation de mon propos. Car, nous, personnes intersexes, sommes prises dans un paradigme plutôt contraignant qu'a proposé magnifiquement Vincent Guillot et que nous essayons — et que j'essaye — de dépasser aujourd'hui : « ***Ne pas avoir le droit de dire ce que l'on ne nous a pas dit que nous étions*** » [Guillot].



Après cette première digression, je ne vous propose pas vraiment un plan, mais je vais partir du titre originel de ma proposition : « ***Accueillir un enfant nécessite-t-il de lui assigner un genre ? D'un premier énoncé performatif aux dénonciations intersexé.*** »

Aujourd'hui, la détermination de l'appartenance d'une personne à l'une ou l'autre catégorie de sexe est déléguée par la société aux professionnels de la naissance. Aussi, je vous propose, pour commencer, par déconstruire ce premier *acte performatif* pour la vie d'un enfant que les professionnels de la naissance, énoncent :

**« C'est une fille... c'est un garçon ».**

Ce sont les deux seules possibilités d'énonciation et elles sont très fortement perturbées par la naissance d'un enfant en situation d'intersexuation.

## VOYONS CE QUE FAIT L'INTERSEXUATION AU BINARISME CATÉGORIEL DES SEXES/GENRES

L'intersexuation, qu'est-ce que c'est ? Pour répondre à cette question, nous devons nous poser la question de : *qu'est-ce que le sexe* ? Ou plutôt : *qu'est-ce que le « vrai sexe* ?» que recherche inlassablement la médecine depuis 150 ans. Comme le propose Michel Foucault dans son introduction « *Aux souvenirs* » d'Herculine Barbin.

Dans ce premier énoncé, c'est le sexe anatomique,

## 66

Intersex s'emploie pour décrire une large gamme de variations naturelles du corps qui font qu'une personne ne correspond pas aux archétypes pleinement mâle et pleinement femelle, du masculin et du féminin...

## 77

qui est appelé pour nous dire la catégorie, l'assignation, un sexe visuel. Pourtant, certaines naissances viennent perturber cette énonciation du vrai sexe. La zone génitale est imprécise, un bourgeon génital trop court ou trop long, des présences ou des absences... en regard de normes historiquement construites.

La médecine a alors recours à d'autres sexes : le sexe chromosomique, Xx/Xy mais il peut aussi être perturbant (que fait-on des personnes ayant d'autres génotypes : XXX, XXY, XO, XYY, etc.), que fait-on des personnes ayant un phénotype de genre différent du caryotype.

**Il y a le sexe génétique** : avec, ou pas, présence de certains gènes... SRY.

**Il y a le sexe gonadique** : présence de testicules, d'ovaires, d'utérus, de prostate... lui aussi peut être perturbé.

**Il y a le sexe hormonal**, avec les taux des différents corticostéroïdes mais ces normes peuvent aussi être perturbées et perturbantes...

Comme vous le constatez, il n'y a pas de **vrai sexe** en regard des différentes catégories biologiques qui sont elles-mêmes construites socialement. Nous continuons de parler d'hormones sexuelles alors que nous savons qu'il existe des récepteurs aux corticostéroïdes dans le foie ? Alors, le foie, un organe sexuel ?

Voilà où en sont les questions intersexes. Intersex s'emploie pour décrire une large gamme de variations naturelles du corps qui font qu'une personne ne correspond pas aux archétypes pleinement mâle et pleinement femelle, du masculin et du féminin, qui peut se développer à tout moment de la vie (Naissance, puberté, transmission). Et en complément de cette définition, j'ajouterais que les personnes intersexes sont des personnes ayant subi une invalidation médicale de leurs corps sexués.

## MAIS POURQUOI ASSIGNER UN GENRE ?

Le genre est assigné pour déterminer un sexe juridique.

Aujourd'hui encore, ce sexe juridique doit être assigné à la naissance pour inscrire la personne à l'état civil. Pour respecter l'article 57 du code civil que vous connaissez par cœur : « *l'acte de naissance énoncera... le sexe de l'enfant* ». D'après ce que j'ai compris, en droit, il n'y a

pas de définition positive du sexe, les sexes possibles ne sont pas indiqués. Mais on se doute bien que le législateur n'avait que les catégories homme et femme à se mettre sous la dent.

La notion de sexe juridique trouve sa définition dans d'autres textes où ils recourent à des expressions « *l'un ou l'autre sexe* » « *aux deux sexes* »...

Aussi, pour aider, soulager les professionnels de la naissance et les officiers d'état civil dans cette épreuve. L'instruction générale relative à l'état civil du 11 mai 1999 prévoit dans sa sous-section 4, n° 288 des « enfants de sexe indéterminé » que l'on peut différer la déclaration de sexe à l'état civil... voire deux ou trois ans... Et les démarches en rectification en cas d'erreur restent longues et coûteuses. En raison des principes d'indisponibilité du corps humain et d'immutabilité de l'état des personnes.

### MAIS A-T-ON BESOIN ENCORE DU SEXE JURIDIQUE ?

Le sexe juridique est une création du code civil en 1804. Il avait pour fonction de garantir le mariage hétérosexuel et la reconnaissance de la personne dans le cadre de mesures de police. Cela fait longtemps que la police bénéficie d'autres moyens pour déterminer l'identité d'une personne et vous savez aussi que, depuis 2013, le mariage n'est plus totalement une institution hétéro-patriarcale. Aussi, évidemment, je pense que nous pouvons simplement supprimer ce sexe juridique qui ne remet pas en question immédiatement le système de genre... mais pourrait faciliter la vie de nombreuses personnes.

Ils existent encore quelques lieux et situations qui questionnent le sexe juridique comme l'emprisonnement, les pratiques sportives ; je crois que nous pouvons trouver rapidement des solutions, comme l'encellulent individuel en ce qui concerne les prisons...

### QUE VIENT FAIRE LA MÉDECINE DANS CETTE HISTOIRE ?

Après « *Le deuxième sexe* » publié en 1949, les questions de genre sont sur la scène sociale et scientifique.

**“Je pense que nous pouvons simplement supprimer ce sexe juridique qui ne remet pas en question immédiatement le système de genre...”**

**77**

### UN CERTAIN NOMBRE DE CONTINGENCES VONT ENTRAÎNER LE DRAME INTERSEXE

John Money, un psychologue et sexologue exerçant dans les années 50/60 à l'université John Hopkins de Baltimore, propose, dans un certain nombre d'articles, une distinction entre le sexe et le genre (ici entendu comme les attributs du féminin et du masculin dans le registre comportemental) et où, jusqu'à l'âge de 18 mois, le genre peut être changé.

En 1966, à la suite d'une circoncision malheureuse d'un de leurs jumeaux, des parents s'adressent à Money pour avoir un avis. Celui-ci leur propose de réassigner Brandon en petite fille, car pour lui, être sans pénis ne permet pas d'être un garçon. Aussi, Brandon devient Brenda et subit une chirurgie pour lui construire un vagin. On lui cachera cette transformation, tout en lui faisant subir chaque année des examens médicaux et psychologiques.

Money fit sa gloire sur le cas Brandon/Brenda en omettant de dire que Brenda reprit un genre masculin au début de l'âge adulte. Mais la réussite supposée de ce cas entraîna la systématisation des assignations médico-chirurgicales des enfants intersexes dans un des deux sexes à ce moment historique où l'on dispose des technologies (chirurgie et hormones de synthèse). Le sexe féminin fut le plus souvent choisi à l'époque tant pour des raisons techniques que sexistes.

Le protocole Money est mis en œuvre parce qu'on suppose une future souffrance psychologique des parents et de l'enfant de ne pas avoir un corps conforme aux attendus sociaux de genre assigné.

Alors, que se passe-t-il ? La médecine cherche et prédit l'avenir de cet enfant. Comment devrait-il se développer ? Et on propose aux parents de finir le boulot que la nature n'a pas fait...

Le problème de ces assignations, c'est qu'elles sont prises dans un paradigme **hétéro-sexiste, homophobe et transphobe** !

**Qu'est-ce qu'un garçon ? Qu'est-ce qu'une fille dans ce paradigme ?** « *Un sexe de garçon, c'est un pénis qui bande droit et un pénis qui permet de pisser debout. Un sexe de fille c'est un vagin qui doit pouvoir être pénétré.* »

Depuis Money, la médecine et nos sociétés ont évolué ; la littérature médicale est abondante sur les intersexes, les praticiens y font généralement le constat de leur insatisfaction mais ils ne remettent jamais fondamentalement en cause leurs pratiques.

Un problème important pour les situations d'intersexuation, c'est leur **invisibilisation** : il n'y a pas de population dénombrable facilement. Chaque enfant, après les procédures diagnostiques, va être inscrit dans des groupes de patients : klinefelter, X fragile, HCS, déficit en récepteur à la testostérone, porteur de testicule féminisant, pseudohermaphrodisme... Aujourd'hui, on parle de DSD, désordre du développement sexuel. Désordre ! Qui justifie tout.